

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COMMENT LES BMR / BHRE PASSENT D'UNE PERSONNE À UNE AUTRE ?



COMMENT SAIT-ON SI UN PATIENT EST PORTEUR DE BMR/BHRE ?

Ces bactéries sont identifiées par un laboratoire d'analyses, dans le cadre d'un examen pour :

- diagnostiquer une infection : analyse de sang, d'urine, etc. ou
- analyser des bactéries sur la peau, dans le nez, ou dans le rectum.

Le plus souvent, ces BMR/BHRe n'entraînent pas de symptômes.

INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Sauf refus de votre part, le portage BHRe sera communiqué aux professionnels de santé qui vous prennent en charge afin qu'ils puissent appliquer les mesures adéquates.

Si ces informations soulèvent des questions, le personnel soignant, les professionnels de l'hygiène de l'établissement et votre médecin sont prêts à y répondre.

N'hésitez pas à vous adresser à eux.



On trouve des bactéries sur notre peau, dans notre bouche et dans notre tube digestif.

Le plus souvent, ces bactéries sont utiles et préservent notre santé. Toutefois, **sous l'influence des antibiotiques, certaines bactéries peuvent devenir résistantes aux antibiotiques** : c'est ce qu'on appelle des **bactéries multi-résistantes (BMR) ou bactéries hautement résistantes et émergentes (BHRe)**.

Les infections provoquées par ces bactéries résistantes sont très difficiles à traiter. Il est donc important de ne pas transmettre ces BMR/BHRe à d'autres personnes.

Avec le temps et en l'absence de traitement antibiotique, les bactéries non résistantes vont remplacer les résistantes.

Retrouvez dans cette brochure toutes les informations relatives à ces bactéries et les mesures à prendre pour éviter toute transmission.

PATIENTS BMR ou BHRe

INFORMATIONS ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE

PATIENTS BMR ou BHRe : PRÉCAUTIONS À PRENDRE

MESURE PRINCIPALE POUR TOUS

Patient porteur, aidant ou visiteur, l'hygiène des mains est primordiale.

QUAND FAUT-IL SE LAVER LES MAINS ?

- en arrivant et en partant du domicile
- après être allé aux toilettes
- après s'être mouché
- avant de préparer le repas
- avant d'aider à la prise du repas et/ou des médicaments
- avant et après la toilette
- après les changes
- avant et après les soins
- après le retrait des gants

COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

Deux options pour se laver les mains :

1. Le lavage au savon ou au produit vaisselle :

- Frottez vos mains pendant 15 à 30 secondes.
- Rincez bien vos mains.
- Séchez-les avec une serviette propre ou du papier absorbant.

2. Le lavage avec du produit hydroalcoolique :

- Répartissez le produit sur toute la surface de vos mains.
- Frottez vos mains au moins 30 secondes, jusqu'au séchage complet.

À L'HÔPITAL EN SOINS LONGUE DURÉE OU MAISON DE RETRAITE

PRÉCAUTIONS QUE DOIT PRENDRE LE PATIENT OU RÉSIDENT

- Signalez que vous êtes porteur d'une BMR/BHRe à tous les personnels soignants (infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, médecin, dentiste, pédicure, etc.) et à votre entourage afin qu'ils puissent aussi appliquer ces précautions
- Désinfectez-vous les mains avec du gel hydroalcoolique dès que vous sortez de votre chambre
- Faites une toilette quotidienne et portez des vêtements propres
- N'utilisez que les toilettes de votre chambre et lavez-vous systématiquement les mains après



PRÉCAUTIONS QUE DOIT PRENDRE LE VISITEUR

- Désinfectez-vous les mains avant de sortir de la chambre
- Ne vous asseyez pas sur le lit du patient ou résident
- N'utilisez pas les toilettes du patient ou résident
- Suivez les recommandations des personnels concernant d'autres précautions : port du masque, etc.

PRÉCAUTIONS QUE DOIT PRENDRE LE PERSONNEL SOIGNANT

- Dans tous les cas, les mesures d'hygiène de base doivent être respectées : hygiène des mains, tenue de protection.
- Selon les situations, le personnel soignant peut mettre en place des mesures supplémentaires pour protéger les autres patients.

Pour les séjours en hôpital, ces mesures doivent être appliquées pendant toute la durée de l'hospitalisation.

RETOUR AU DOMICILE DU PATIENT

MESURE D'HYGIÈNE AU QUOTIDIEN

La mesure essentielle à appliquer est le lavage régulier des mains.

Vous pouvez donc reprendre une activité normale (travail, sorties, etc.), **à condition de respecter les mesures d'hygiène quotidiennes partout où vous allez :**

- lavage des mains
- port de vêtements propres
- chez vous, entretien du linge et de la vaisselle
- chez vous, ménage régulier, en particulier nettoyage des toilettes et de la salle de bain

EN CAS DE SOINS À DOMICILE OU EN CABINET

Pensez à signaler à tout soignant (aide à domicile, kiné, médecin, dentiste) que vous êtes porteur de BHRe afin qu'ils mettent en place les mesures nécessaires.